

**Le Conseil de la culture se réjouit de la reconduction  
de l'Entente pour la relève de la région de la Capitale-Nationale**

**Un fonds de 980 000 \$  
pour la relève artistique professionnelle**

**Québec, le mardi 17 novembre 2009** – La mobilisation de quelque 980,000 \$ en ressources nouvelles pour le soutien à la relève fera une grande différence dans la capacité des jeunes artistes et organismes culturels de vivre de leur art ici, dans la région. Le Conseil de la culture se réjouit de la reconduction de cette Entente dont il a été l'initiateur avec le Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale.

S'appuyant sur le bilan fort positif de l'entente 2006-2009 qui vient de s'achever, le président du Conseil de la culture, M. Philippe Sauvageau, a rappelé l'importance de ne pas relâcher les efforts engagés dans l'aide à la relève. Il a ainsi souligné : « Les résultats obtenus depuis trois ans prouvent qu'un tel partenariat répond à d'importants besoins et fait une différence dans la vie des jeunes artistes et organismes culturels d'ici ». Il a de plus mentionné que les partenaires qui y sont engagés peuvent être fiers d'avoir été des précurseurs au Québec en cette matière.

Dans la région de la Capitale-Nationale, la relève artistique professionnelle démontre un dynamisme important et se démarque par la qualité et la diversité de ses activités. Plusieurs des jeunes professionnels bénéficient d'une reconnaissance qui déborde largement les limites de notre région. Ces jeunes contribuent au rayonnement de la région de Québec, à la diversité des pratiques et à l'émergence de nouveaux courants artistiques.

M. Sauvageau a ainsi souligné : « Il est extrêmement important que l'on donne aux jeunes créateurs et travailleurs culturels des moyens supplémentaires pour démontrer leur talent, réaliser leurs rêves et ainsi participer à la richesse et au renouvellement de notre vie artistique et culturelle ».

Les signataires de l'entente sont le Centre local de développement (CLD) de Québec, la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale, le Conseil de la culture de la région de Québec, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), le Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

L'entente inclut l'élaboration d'un plan d'action destiné à la relève professionnelle ainsi que la gestion de deux mesures d'aide spécifiques :

- Le *Soutien aux artistes et aux écrivains de la relève*, géré par le CALQ, ciblera la réalisation de projets de création, de diffusion et de résidence d'artistes et d'écrivains.
- Le *Soutien aux organismes de la relève et aux organismes de soutien à la relève*, géré par le CLD de Québec, concernera le renforcement des organismes, l'amélioration des conditions de pratique des artistes, écrivains et travailleurs culturels au sein des organisations et l'acquisition d'équipements spécialisés.

Afin d'appuyer la mise en œuvre de l'entente et de ses mesures d'aide, le Conseil de la culture tiendra prochainement, de concert avec ses partenaires, **trois séances d'information et cliniques** s'adressant aux artistes, écrivains et organismes de la relève. Ces trois séances auront lieu respectivement au Vieux presbytère de Deschambault, le 1<sup>er</sup> décembre à 10 h 30, au Centre Alyne-LeBel à Québec, le 1<sup>er</sup> décembre à 15 h 30, ainsi qu'au Carrefour culturel Paul-Médéric, à Baie Saint-Paul, le 3 décembre à 14 h (pour renseignements : 418-523-1333, poste 225).

– 30 –

Source : Conseil de la culture

Information : Suzanne Mercier  
(418) 523-1333, poste 225